

Société des Missionnaires d'Afrique

ACTES CAPITULAIRES



XXVIII^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL

Rome, 13 mai - 13 juin 2016

Les photos proviennent des archives
des Missionnaires d'Afrique
à Rome ou des confrères.

Tipolitografia Istituto Salesiano Pio XI
Via Umbertide, 11 - 00181 Roma
Tel. 06.7827819 • tipolito@donbosco.it

Finito di stampare: ottobre 2016



Rome, 22.06.2016

N.Ref. Prot.: 16 0821

À Sa Sainteté le Pape François
Cité du Vatican

Très Saint Père,

Du 13 mai au 13 juin 2016, quarante-deux Pères et Frères de notre Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), venant de différentes parties du monde spécialement de nombreux pays du continent africain, se sont réunis en Chapitre général à quelques centaines de mètres du tombeau de Saint Pierre. Nous avons été très honorés de recevoir votre bénédiction et de partager dans la joie quelques instants avec vous lors de l'audience générale du 8 juin 2016. Du plus profond de notre cœur nous vous exprimons, en notre nom propre et au nom de toute la Société, la plus respectueuse et filiale salutation. Nous voulons aussi faire part à Votre Sainteté de l'esprit qui nous a animés pendant notre Chapitre.

Le 28^{ième} Chapitre général a été avant tout une célébration de la fraternité qui nous lie ensemble en tant que fils de notre fondateur le Cardinal Charles Lavigerie. Nous l'avons accueilli comme un temps de grâce et une occasion propice pour redécouvrir et approfondir la dimension prophétique de notre Société missionnaire gardant à l'esprit les trois objectifs que vous nous indiquiez dans votre lettre aux consacrés: à regarder le passé avec gratitude, à vivre le présent avec passion et à embrasser le futur avec espérance.

Le regard sur notre passé nous a d'abord permis d'apprécier la façon dont Dieu nous accompagne et nous bénit toujours dans la Mission qu'il nous confie malgré nos limites. Une telle prise de conscience fait naître en nous l'action de grâce qui nous conduit à réaffirmer notre engagement à vivre aujourd'hui et davantage, d'une manière créative dans une Afrique et un monde en changement, le charisme reçu de notre fondateur. Fidèles à ce charisme, le Chapitre est revenu avec insistance sur le caractère missionnaire et interculturel de notre Société. Envoyés au monde africain, nous voulons aussi aller au-delà et répondre à la Mission de l'Église là où notre charisme est sollicité pour une mission prophétique de rencontre et de témoignage de l'amour de Dieu.

Vos récentes exhortations apostoliques ont été des sources d'inspiration pour notre Société missionnaire et pour toute l'Église. Dans la ligne d'*Evangelii Gaudium* notre Chapitre a réaffirmé que la parole de Dieu, dont nous nous nourrissons chaque jour, nous remplit de joie. Par notre travail d'équipe dans des communautés témoins, le Christ nous envoie partager la joie de sa Bonne Nouvelle avec nos sœurs et frères qui vivent dans les périphéries géographiques et existentielles. Nous restons attentifs aux questions de justice là où nous sommes en collaboration avec l'Église locale.

L'encyclique *Laudato si'* est un message d'encouragement pour beaucoup de nos confrères qui sont engagés là où ils sont dans la préservation de la terre notre maison commune par des gestes concrets et par un travail de conscientisation.

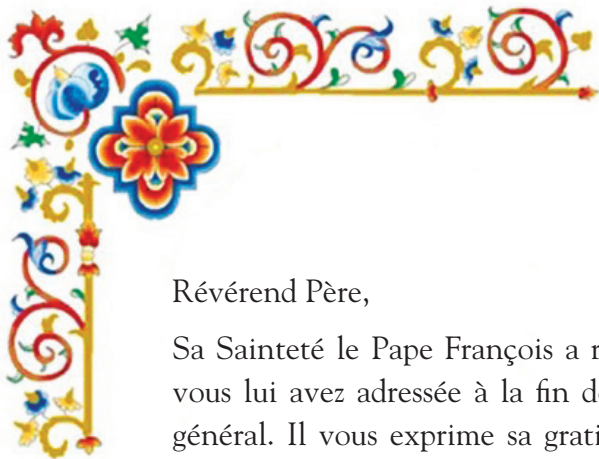
Nous avons apprécié également votre exhortation post-synodale *Amoris Laetitia*. Elle nous aidera à accompagner les familles dans nos lieux de mission en étant plus attentifs à la situation de chacune.

Avec amour filiale nous demandons pour nous même et pour toute la Société des Missionnaires d'Afrique votre prière et votre paternelle bénédiction.

Mgr Richard Baawobr
Evêque de Wa
Ancien Supérieur général

Père Stanley Lubungo, m.afr.
Nouveau Supérieur général





Révérénd Père,

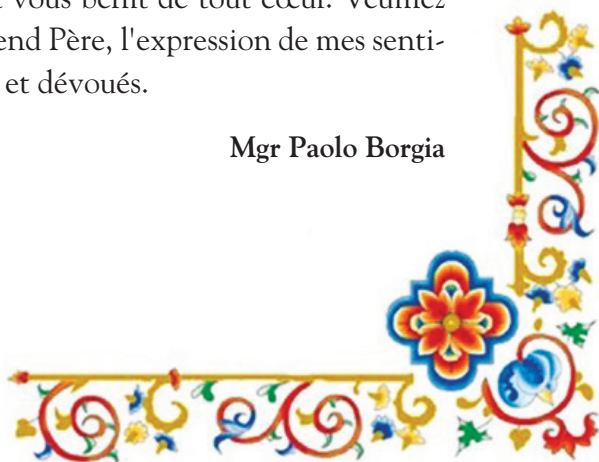
Sa Sainteté le Pape François a reçu la lettre que vous lui avez adressée à la fin de votre Chapitre général. Il vous exprime sa gratitude pour l'attachement filial et la confiance que vous manifestez envers lui.

Le Saint Père invite chacun d'entre vous à persévérer courageusement dans la proclamation de l'Évangile et le témoignage au Christ ressuscité, fidèles au charisme des Missionnaires d'Afrique.

Il vous exhorte à continuer à prier pour toute l'Église et pour son ministère comme successeur de Pierre.

Le Pape François vous confie à la protection de la Vierge Marie et vous bénit de tout cœur. Veuillez recevoir, Révérend Père, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Mgr Paolo Borgia



Introduction

Lettre du Supérieur général

Chers Confrères,

Notre Société missionnaire a vécu un moment d'intense communion fraternelle depuis le 13 mai 2015, date à laquelle a été convoqué le 28^{ième} Chapitre général. En commençant par nos communautés, ensuite au niveau de nos Secteurs et nos Provinces, nous nous sommes rassemblés pour le préparer. Le Chapitre a eu lieu à Rome du 13 mai au 13 juin 2016 dans notre maison générale. Ces Actes capitulaires présentent les fruits des délibérations. Pour situer les textes des Actes capitulaires je reprends d'abord quelques aspects essentiels de la méthodologie que le Chapitre a suivie. J'expliquerai ensuite la structure que nous leur avons donnée avant d'indiquer ce qui me paraît comme une des attitudes fondamentales que le 28^{ième} Chapitre Général nous inspire.

La démarche

Beaucoup de confrères qui ont pris part au Chapitre ont senti que celui-ci était avant tout **un temps de célébration de la fraternité** qui nous caractérise en tant que fils de notre Fondateur le Cardinal Charles Lavignerie. Mais le Chapitre a été surtout vécu comme un temps extraordinaire de discernement.



Nous avons cherché ensemble comme Société, le chemin à prendre comme réponse aux appels que nous lance l'Esprit-Saint pour le service de la Mission dans le monde d'aujourd'hui et pour les six années à venir. Pour notre Société, ce discernement est appelé à se faire dans un esprit de fidélité à notre charisme en tant que Missionnaires d'Afrique. En ceci, nous avons été confirmés par les paroles que nous a adressées le Pape François lors de l'audience papale.

Pour vivre ce temps de discernement, le 28^{ième} Chapitre général a suivi la méthode du **discernement appréciatif** déjà découverte durant les assemblées précapitulaires. Elle nous a introduits dans une démarche qui nous invite à poser un regard positif sur notre Société missionnaire pour identifier et nommer ce que nous avons de bon. Autrement dit, nos qualités, nos points forts, les grâces reçues de Dieu pour bâtir notre avenir. Comme aux assemblées précapitulaires, nous avons vécu cette démarche en quatre étapes : (1) découverte, (2) devenir ou rêve, (3) décision, (4) déploiement ou exécution.

Le discernement étant un processus qui commence par l'écoute, la **première étape** était celle de la **découverte** de ce que Dieu nous révèle sur nous-mêmes à travers les différentes expériences positives de notre vie missionnaire. En répondant à la question « à quoi ressemblons-nous quand nous sommes au meilleur de nous-mêmes », nous avons procédé au partage de nos meilleures expériences pour chacun des trois piliers sur lesquels repose notre existence en tant que Société à savoir la spiritualité, la vie en communauté et la Mission. Nos découvertes sont énumérées dans la première partie de ces Actes.

Dans la foi et avec un esprit de discernement, nous avons reconnu dans notre histoire positive la façon dont Dieu nous a bénis. Grâce à cette première étape, nous avons reconnu et identifié dans ce que nous avons de meilleur, les dons et les grâces que Dieu donne à notre Société depuis toujours. Ce sont les éléments dont nous avons besoin et que Dieu met à notre disposition pour une existence positive de notre Société. Ainsi, la première étape était un temps d'accueil et d'action de grâce.

Durant la **deuxième étape**, nous avons été invités à **rêver**. C'est l'étape du **devenir** qui nous a tournés vers le futur. Après avoir découvert dans la première étape ce que nous sommes au meilleur de nous-mêmes et, ayant pris connaissance des grâces que Dieu nous a données, nous nous sommes tournés vers l'avenir en nous demandant où nous voudrions aller et ce que nous aimerions devenir dans les années à venir. Ainsi, cette étape décrit une réalité encore inexistante projetée dans le futur, mais d'un futur qui s'ouvrira pour nous dès la fin des assemblées post-

capitulaires et qui restera à construire avec les dons et les grâces reçus de Dieu. Il s'agit d'une contemplation de ce qui est possible pour notre Société avec la grâce de Dieu.

D'après la méthode cette étape est le résultat de l'imagination de « ce qui se réaliserait pour nous si nous accueillions tous les dons que Dieu nous donne et si nous les utilisions au maximum ». Nous devons donc nous rendre compte, que loin de nous enfermer dans un sentiment d'autosatisfaction, les dons et les grâces que nous avons reçus de Dieu demandent à être fructifiés. Jésus nous le rappelle bien dans la parabole des talents (voir Mat, 25, 14-30). Nous sommes ainsi invités à aller plus loin en les multipliant. La partie dénommée « rêve » dans ces Actes capitulaires décrit ce que nous souhaitons devenir tout en restant fidèles aux dons et à la grâce reçus de Dieu et nous voulons faire de ce rêve une réalité dans les six années à venir.

Pour faire en sorte que notre rêve se réalise, il faut nous engager. C'est ainsi que le Chapitre est passé à la **troisième étape** qui a consisté à examiner ce qui doit se produire pour que le rêve devienne réalité. Cette étape de **décision** a conduit le Chapitre à formuler des propositions concrètes; elles constituent la deuxième et grande partie de ces Actes capitulaires.

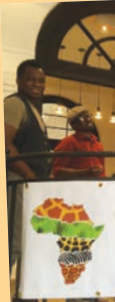


Un processus de discernement n'est jamais complet s'il ne se poursuit pas dans la réponse courageuse de l'engagement. Déjà amorcé au cours des assemblées précapitulaires et intensément vécu au Chapitre, ce processus doit se poursuivre durant les postcapitulaires et au-delà dans les six années à venir. Ce sera là, à proprement dit, **la quatrième étape**, celle du **déploiement** ou de l'**exécution** dont la préparation fut le dernier travail du Chapitre.

Le contenu des Actes capitulaires

Dans l'esprit de ce qui précède, le Chapitre a produit sept textes clés. Le premier texte, très court, s'appelle « le sujet positif ». C'est le noyau qui a servi de fil conducteur à tout le processus de discernement. Il exprime positivement le meilleur de ce que nous sommes. Nous sommes, nous Missionnaires d'Afrique, « des personnes remplies de la joie de l'Évangile et guidées par l'Esprit. Nous demeurons une Société missionnaire interculturelle marquée d'un esprit de famille. Nous sommes envoyés au monde africain. Mais nous sentons également l'appel de la Mission en dehors de l'Afrique, là où notre charisme est sollicité pour une mission prophétique de rencontre et de témoignage de l'amour de Dieu ».

Le Chapitre a ainsi décrit dès le départ l'essentiel de notre identité. Il le résume dans cette définition qui donne les bases de notre spiritualité, indique l'orientation communautaire de notre vie et souligne le caractère prophétique de notre engagement missionnaire.



Ensuite les Actes capitulaires nous donnent six textes, deux sur chaque pilier de notre identité missionnaire : spiritualité comme son fondement, vie communautaire et Mission. Le premier texte de chaque pilier en exprime les découvertes alors que le second, selon ce qui est déjà dit concernant la méthode, dépeint le rêve que nous souhaitons réaliser. Après les sept textes clés, les Actes capitulaires reprennent toutes les décisions prises par le Chapitre ainsi que les propositions par rapport à tous les autres domaines de notre vie tels que la formation, les finances, etc.

Le Chapitre ne s'est pas limité à prendre des décisions, il a aussi donné des orientations sur chacune d'elles en précisant les actions qui doivent les accompagner et il les propose à toute la Société en spécifiant la raison et en suggérant comment, où, quand et par qui l'action doit être menée. Cette grille conçue en forme de plan stratégique et placée comme en annexe à la fin de ces Actes capitulaires doit aider chaque confrère à cheminer avec toute la Société dans les six années à venir.

Les Actes Capitulaires présentent d'abord le choix de notre sujet positif et se structurent ensuite selon l'ordre thématique suivant :

1. Spiritualité
2. Vie communautaire
3. Mission
4. Formation



5. Au service des confrères
6. Gouvernement, structures et personnel
7. Finances
8. Vers le 150^{ième} anniversaire de notre fondation

Réveiller en nous la grâce reçue

Le 28^{ième} Chapitre général aura eu la particularité d'inviter chaque confrère à cultiver et à entrer dans une dynamique positive. À travers le discernement appréciatif, il nous invite à apprécier ce qu'il y a de positif et de bien en nous, à le nommer, à rendre grâce à Dieu pour cela et à nous engager consciencieusement à faire fructifier ces grâces reçues. Notre Société, comme chacun de nous, a reçu des dons pour vivre et répondre à la vocation missionnaire. Mais souvent ces dons et grâces sont étouffés « par les soucis, la richesse et les plaisirs de la vie » et cela fait que nos fruits ne parviennent pas à maturité (Luc 8, 14).

Certains trouveront peut-être que le 28^{ième} Chapitre général n'a rien apporté de nouveau. D'autres diront que la méthode ne permettait pas de porter un regard plus réaliste sur notre Société et de faire un diagnostic adéquat des difficultés auxquelles notre Société fait face. Chaque Chapitre de l'histoire de notre Société a eu ses faiblesses et ses forces. Celui-ci n'est pas différent. Il nous a fait prendre conscience du ressort qu'il y a en nous.

En nous invitant à entrer dans la dynamique du discernement appréciatif, il nous réitère l'exhortation de Saint Paul à réveiller en nous le don de Dieu que nous avons reçu quand on nous a imposé les mains, au moment de notre baptême comme à celui de notre consécration (2 Tm 1, 6).

La tentation est grande de toujours regarder ce qui ne va pas. Comme les serviteurs de la parabole rapportée par Saint Matthieu (13, 24-30), nous dépensons souvent beaucoup d'énergies à vouloir enlever l'ivraie qui se mêle au bon grain. Le Chapitre nous invite, à travers la méthodologie du discernement appréciatif à investir sur la bonne semence présente en chacun de nous et dans notre Société.

C'est une invitation à un changement d'attitude. Nous ne nions pas l'existence de l'ivraie. Nous croyons en revanche qu'en nous Dieu a semé

du bon grain et que ce qu'il veut c'est notre bien. En proposant le discernement appréciatif, le Chapitre nous appelle à croire que le positif, ou le bien est plus fort que le négatif ou le mal. Il est temps que nous nous soucions de promouvoir le bien que nous avons reçu de Dieu. Pour chacun de nous et pour notre Société, le discernement appréciatif est un encouragement à libérer en nous les forces irrépressibles et vitales du bon grain au lieu de dépenser nos énergies sur ce qui ne contribue pas à faire de nous des missionnaires fidèles à notre identité et à notre charisme.

Avec mon Conseil, je promulgue et vous confie ces Actes capitulaires. Ces textes sont la feuille de route établie par le Chapitre pour l'ensemble de la Société. Le Conseil général a reçu le mandat de veiller à ce que tous nous l'appliquions dans les six années à venir.

Que Dieu ravive en nous la foi, l'espérance et la charité semées dans nos cœurs par l'Esprit Saint.

Rome, 27 septembre 2016

Stanley Lubungo
Supérieur général



Définition – Choisir le sujet positif

Le sujet positif, tel un perceptible fil rouge, a orienté et déterminé nos délibérations. Il exprime ce que nous voulons être comme Société missionnaire. Nous souhaitons qu'il puisse maintenant nous aider dans notre vie quotidienne, spirituelle, communautaire et missionnaire.

“ Remplis de la joie de l'Évangile
et guidés par l'Esprit, nous sommes
une Société missionnaire interculturelle
avec un esprit de famille.
Nous sommes envoyés au monde africain
et là où notre charisme est sollicité,
pour une mission prophétique
de rencontre
et de témoignage
de l'amour de Dieu. ”



1. Spiritualité

Le Chapitre nous invite à enraciner notre spiritualité sur la Parole de Dieu et l'ouverture à l'Esprit pour vivre à plein cœur la joie de l'Évangile avec tous les défis qu'il nous pose. Cela doit nous pousser à entretenir avec Jésus des relations qui nous remettent en question dans une rencontre nous forçant à mener constamment une vie de relations avec les autres calquée sur l'Évangile. Pour nourrir ces relations, il y faut un engagement personnel, communautaire, une vie de prière et la conviction que nous ne pourrons les réaliser qu'avec l'aide et le soutien des frères qui forment notre communauté.

Découverte

« Ô, mon rédempteur miséricordieux à l'extrême, mon ami, mon frère, puissions-nous te connaître toujours plus, t'aimer toujours plus fort, te suivre jour après jour. »

Saint Richard de Chichester (1197-1253)

« Voici ce que le Seigneur attend de toi ; rien d'autre que ceci : accomplir la justice, aimer tendrement et marcher humblement avec ton Dieu. » Michée 6, 8

Notre vie spirituelle est enrichie par notre fidélité à la Parole de Dieu qui nourrit et fortifie notre relation au Christ. Elle s'entretient par la prière personnelle et communautaire, témoignage pour les autres. Elle est soutenue par l'accompagnement spirituel, le ressourcement régulier inspiré de la spiritualité ignacienne et par les temps forts de formation offerts par la Société. Elle se vit aussi dans la participation à la vie de l'Église. L'expérience de notre fragilité et la simplicité des gens, particulièrement dans leurs dévotions populaires, nous font découvrir la grâce de Dieu. Cette grâce porte à la réconciliation et fait jaillir de nos luttes et de nos souffrances sérénité, force et espérance.





Devenir - Rêve

Notre enracinement dans le Christ, notre fidélité à son Évangile et la reconnaissance de notre fragilité ont profondément transformé notre spiritualité au point d'en faire

une voie plus radicale, prophétique et joyeuse de suivre le Christ. Ce qui nous pousse vers les périphéries.

Cette voie a réactualisé notre vie spirituelle dans la manière de prier et de réfléchir ensemble dans le contexte qui est le nôtre. Cela nous pousse également à être sensibles aux réalités du monde actuel

et à oser le changer en vue de l'avènement du Royaume de Dieu.



Pour que notre charisme imprègne notre mission aujourd'hui le Chapitre nous invite à l'incarner dans la vie et le contexte qui sont les nôtres.

1.1. Notre charisme

- a) Afin de nous assurer une spiritualité toujours bien enracinée en Jésus-Christ, nous recommandons au Conseil général de former une petite équipe chargée de voir comment mettre sous forme de livret ce qui fait aujourd'hui les valeurs-clés de notre charisme concernant la spiritualité, la communauté et la Mission.
- b) Nous demandons à chaque province de revisiter et se réapproprier son arbre de charisme.
- c) Puis, que chaque province propose aux communautés des idées et des outils leur permettant de cibler les situations et les événements où les différentes branches de notre charisme peuvent s'exercer.
- d) Pour que nos candidats s'approprient notre charisme, nous tenons à ce qu'ils s'astreignent à étudier la biographie et les écrits de notre Fondateur.

1.2. La vie spirituelle

- a) Nous invitons nos confrères à faire en sorte que soit présente dans leurs **projets communautaires, retraites, recollections et prières du jour la spiritualité ignacienne** telle que **proposée** dans nos Constitutions et Lois (CL 27).
- b) Nous demandons à tous les confrères et candidats de s'obliger à un accompagnement spirituel sérieux et régulier.
- c) Au cours de la formation, qu'au-delà de la prière communautaire, nos candidats en viennent à développer une vie de prière personnelle.

1.3. L'éco-spiritualité

Nous inspirant des documents de l'Église sur l'*éco-spiritualité* tels que « *Laudato si'* » et de ceux qui ont été fournis par la Société, nous recommandons aux Provinces d'organiser des recollections et des sessions au niveau des Provinces et des Secteurs. Nous invitons également chaque confrère à utiliser au maximum les moyens modernes de technologie pour trouver du matériel sur le sujet.



2. Vie communautaire

Le Chapitre 2016 réaffirme notre sens d'appartenance à une famille missionnaire et notre vie communautaire interculturelle.

Ainsi, le Chapitre nous invite tous à nous engager pleinement à bâtir des communautés véritablement interculturelles, d'au moins trois confrères, unies dans la charité fraternelle (CL 40), et portant ensemble le projet communautaire et apostolique à la manière de Jésus qui nous conduit à être proches des personnes vers lesquelles nous sommes envoyés afin de faire de nos communautés, « des communautés apostoliques vivantes qui portent témoignage par leur seule existence » (CL 36).

Découverte

« Avant tout, conservez entre vous une grande charité, car la charité couvre une multitude de péchés. Pratiquez l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmurer. Chacun selon la grâce reçue, mettez-vous au service les uns des autres, comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu. » (1 P 4, 8-10)

« En fondant la Société pour annoncer l'Évangile aux hommes du monde africain, le Cardinal Lavigerie a voulu que la vie de communauté en soit une des caractéristiques essentielles. » (CL 35)

Ce qui nous attire dans la vie communautaire c'est l'esprit de famille qui nous fait nous sentir frères les uns des autres. C'est d'autant plus



vrai quand la règle de trois est respectée. Nos communautés interculturelles soucieuses d'un respect mutuel génèrent en elles et autour d'elles une joie communicative. L'attention que nous nous portons les uns envers les autres nous permet de mieux élaborer ensemble

un projet et des activités communautaires dans une responsabilité partagée. Cet esprit de service et de simplicité dans nos relations quotidiennes fait bénéficier les uns et les autres de la solidarité de tous. Il permet aussi, par notre accueil et notre générosité, de donner le témoignage d'amour qu'on est en droit d'attendre de nous.



Devenir - Rêve

Par notre serment missionnaire, nous choisissons librement de devenir Missionnaires d'Afrique pour être envoyés par le Christ. Nous vivons en communautés interculturelles d'au moins trois confrères et, en communion de cœur, nous nous faisons « tout à tous » pour être témoins du Royaume. Nous reconnaissons nos faiblesses, mais, forts de notre esprit de corps, nous sommes non seulement unis, mais un. Nous formons ainsi une famille ouverte, accueillante, rayonnante, joyeuse, solidaire et attentive aux besoins des autres particulièrement de nos confrères en difficultés. Nos relations se vivent dans la simplicité et la communication entre nous permet de vivre ensemble dans le respect de chacun, le partage fraternel et le souci du bien commun. Nos communautés sont apostoliques, elles se créent, se recréent et s'unifient autour d'un projet communautaire.





2.1. L'interculturalité

Une communauté interculturelle fraternelle fait œuvre de témoignage dans notre monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi le Chapitre a décidé d'encourager cet aspect important de notre Société :

- a) En promouvant l'interculturalité dans toutes les structures de gouvernance comme dans toutes les communautés. S'agissant de nommer des confrères dans leur province d'origine, on devrait éviter de les y nommer pour un service à vie.
- b) En acceptant de nommer des confrères dans des lieux où ils auront à apprendre une langue peu courante.
- c) En se forgeant un esprit d'interculturalité au moyen de véritables partages communautaires et de sessions profitables à cet esprit.

3. Mission

Beaucoup d'entre nous ont choisi de devenir Missionnaires d'Afrique à cause de la vie communautaire et le travail en équipe qui sont depuis toujours une force, un soutien et source de richesse dans notre apostolat. Le Seigneur lui-même a envoyé ses disciples en équipe (Luc 10, 1). En louant Dieu pour cette grâce, le Chapitre nous engage dans les six années à venir, à la faire fructifier en nous mettant au service d'une mission vraiment prophétique caractérisée par notre sollicitude pour les « laissés-pour-compte ».

Dans un monde aujourd'hui en pleine mutation le Chapitre nous appelle à être créatifs dans notre approche et engagement missionnaires, prenant conscience de la nécessité de nous adapter aux nouvelles réalités. Il nous invite à prendre les moyens d'aujourd'hui et à utiliser les formes de communication de nos contemporains. Il nous demande aussi de faire tout cela en tant qu'apôtres.

Découverte

« L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur. »

(Luc 4, 18-19)

C'est par un travail d'équipe dans des communautés témoins que nous répondons aux appels de l'Eglise. Fidèles à notre charisme et attentifs aux questions de justice nous sommes, par notre présence et notre collaboration, au service de l'Eglise locale. C'est là que nous sommes envoyés vers ceux et celles qui ont soif de Dieu, pour être proches des « laissés-pour-compte », des jeunes et tout spécialement des musulmans. Forts du savoir-faire hérité de nos prédécesseurs et, tournés vers l'avenir, nous voulons prendre de nouvelles initiatives pour oser ensemble la Mission avec tous les défis qu'elle comporte.





Devenir - Rêve

Nous sommes apôtres et rien qu'apôtres. Fidèles à l'Évangile et au charisme de notre Société, nous sommes envoyés par le Christ dans un monde complexe et en pleine mutation. Nous avons une vision commune et, en collaboration avec l'Église locale et les autres instances, dans la simplicité et l'enthousiasme, nous nous engageons auprès des personnes vivant dans les périphéries pour un monde plus juste. Nous allons aussi à la rencontre de nos frères et sœurs chrétiens d'autres dénominations et nous continuons à promouvoir le dialogue avec les musulmans et les croyants d'autres religions pour témoigner de l'amour de Dieu. De manière créative, nous annonçons le Règne de Dieu par la proclamation de sa Parole et la célébration des sacrements.



Le Chapitre a opté pour garder au niveau de la Société un seul coordinateur pour Justice & Paix, Intégrité de la Création (JPIC) et Rencontre et Dialogue (RD). Chaque Province, selon son propre contexte, décidera si elle doit avoir ou non un coordinateur JPIC et un autre pour RD. S'il y en a deux, qu'ils collaborent car, sur le terrain, il s'agit surtout de l'animation des confrères et du suivi des actions.

3.1. Justice & paix, intégrité de la création

Reconnaissant que nos engagements pour l'intégrité de la création et pour la rencontre et le dialogue ne sont pas assez développés et saisissant le moment de grâce suscité par l'encyclique « Laudato si' », le Chapitre nous exhorte à approfondir l'aspect intégrité de la création.

- a) En faisant connaître l'enseignement social de l'Église, en particulier les derniers textes du magistère : *Africae Munus, Evangelii Gaudium, Laudato si', Amoris Laetitia...*, en recevant ces docu-





ments, en les intériorisant, en les intégrant dans le quotidien et en les transmettant aux maisons de formation et aux laïcs. Au-delà des conférences et des sessions, il nous faut également viser à collaborer à des actions concrètes.

- b) En faisant de nos communautés des lieux exemplaires en matière de protection de l'environnement : tri des déchets, recyclage, etc. Que nos maisons aient un bel environnement, qu'on y plante arbres et fleurs. « Adoptons une tolérance zéro » concernant les sacs en plastique. Que cela se fasse partout où nous sommes présents. Soyons une « Église verte » !
- c) En sensibilisant les instances politiques ou gouvernementales locales.
- d) En faisant régulièrement, en conseil de communauté, une lecture des signes des temps en matière de JPIC et en collaborant avec les autres.
- e) Que chaque communauté s'assure qu'il y ait un confrère qui aide à mieux suivre les questions de JPIC.
- f) Que dans nos maisons de formation nous actualisions notre programme JPIC à la lumière des récents documents du pape François.
- g) Par la sensibilisation et la lutte contre l'exploitation illégale et immorale des minerais avec ses conséquences : destruction du sol, des réserves d'eau, de la nature et toutes sortes de maladies respiratoires, maux et vices sociaux tels que l'exploitation des enfants, des jeunes et des femmes, etc.
- h) En sensibilisant la population devant les questions d'injustice et de mauvaise gouvernance pour une réaction pacifique commune.



- i) Que nos communautés fassent volontiers appel aux centres spécialisés JPIC-RD et que de leur côté les confrères engagés dans ces centres proposent davantage leurs services.
- j) Que la Société propose des grilles d'analyse sociale et politique. Cela suppose la préparation de confrères pour faire de cette analyse un outil de formation permanente qui puisse s'adapter aux pays où nous vivons.
- k) Pour une présence prophétique, le Chapitre propose la fondation d'une communauté à Addis-Abeba, siège de l'Union Africaine. Qu'elle soit en lien avec « Africa Faith & Justice Network » (AFJN, Washington) et le Réseau Foi et Justice, Afrique Europe (AEFJN, Bruxelles, Paris) pour promouvoir la paix et lutter contre les trafics d'êtres humains, en tenant compte des réalités politiques et socio-économiques.
- l) Attirer l'attention du monde sur le problème de l'accaparement des terres et de la déforestation sauvage par des puissances étrangères et lutter contre ce fléau par le biais d'AFJN.
- m) Collaborer au niveau œcuménique dans les questions de JPIC avec toutes les Églises et les Nouveaux Mouvements Religieux (NMR).

3.2. Rencontre et dialogue

Le Chapitre a insisté sur le fait que la rencontre et le dialogue sont la base de notre vie missionnaire. À la suite du Cardinal Lavigerie, nous sommes convaincus que la rencontre est un état d'esprit qui nous pousse à tisser des liens d'amitié avec l'autre dans sa culture et sa religion. Ainsi le Chapitre décide :

- a) Que l'on cultive chez les candidats en formation et chez chaque confrère ce désir d'aller à la rencontre de toute personne au niveau humain, quelle que soit sa religion. Soyons « une Église en sortie » (Evangelii Gaudium, n. 20-24).
- b) Que les responsables à la formation initiale aient le goût de la rencontre ainsi que les connaissances suffisantes pour transmettre aux jeunes cet amour de la rencontre.

Une conférence de Michel Lelong
dans une mosquée



- c) Que dans toutes nos maisons de formation soit transmise une connaissance objective de la rencontre avec l'Islam, des Religions Traditionnelles Africaines (RTA), des Églises orientales et des autres dénominations chrétiennes. Que soit intégré l'enseignement de l'Église catholique à ce sujet, de Vatican II jusqu'aux déclarations récentes du Pape François.
- d) Que nous continuions les efforts faits pour garder les instituts de formation au dialogue interreligieux : le PISAI à Rome, l'IFIC à Bamako, la section dialogue avec les musulmans au Tangaza College de Nairobi, FENZA en Zambie ainsi que les centres culturels destinés à faire connaître les cultures africaines et leurs cultes, etc.
- e) Que nos centres de formation au dialogue deviennent prioritaires dans la Société au point que nous soyons prêts à sacrifier d'autres insertions. Pour ce faire, nous devons continuer à y nommer de jeunes confrères.



- f) Que l'on profite de la période d'apprentissage de la langue offerte aux jeunes confrères ou aux confrères qui arrivent dans une nouvelle région pour apprendre aussi la culture et la religion.
- g) Que l'on soit prêt à offrir notre expérience de la rencontre aux Églises locales et éventuellement des réponses pastorales à ceux et celles qui cherchent une voie vers le Christ.
- h) Que l'on publie des bulletins faciles d'accès présentant l'Islam aujourd'hui et les formes d'extrémismes issues de l'Islam politique.
- i) Que dans les lieux où nous côtoyons les Églises orientales et chrétiennes d'autres dénominations, nous cherchions à mieux les connaître et à collaborer avec elles.

3.3. Les médias et les réseaux sociaux

Le Cardinal Lavigerie nous demande instamment d'apprendre les langues et les traditions du peuple auquel nous sommes envoyés et aujourd'hui, émerge un nouveau continent dont la langue est digitale. Le Chapitre nous appelle à rester fidèles à cette demande du Cardinal et à apprendre cette nouvelle langue dans la perspective de notre mission d'évangélisation en discernant selon notre charisme. Pour cela le Chapitre propose les actions suivantes :

- a) Organiser des formations par province et à tous les niveaux en faisant appel à des laïcs spécialisés quand c'est nécessaire.
- b) Utiliser ces médias avec discernement, selon notre charisme et en vue de l'évangélisation.
- c) Établir un pont entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas,



ceux qui aiment et ceux qui ne veulent pas et en collaboration avec les Églises locales.

- d) Créer un groupe de réflexion sur les réseaux sociaux pour donner une orientation sur l'esprit, l'optique et l'éthique à garder et coordonner tout ce qui se fait dans ce domaine au niveau de la Société.
- e) Explorer les possibilités de :
 - Créer une application numérique propre aux Missionnaires d'Afrique ;
 - Organiser le Chapitre de 2022 avec des moyens électroniques ;
 - Continuer à digitaliser nos bases de données et nos divers documents sur le « cloud » (réseau mondial de stockage).
- f) Nommer des confrères pour des études spécialisées dans les réseaux sociaux.
- g) Rendre nos communautés *médiaphiles* tout en continuant à valoriser les médias classiques tels que la radio et la presse écrite.

3.4. La paroisse

Le Chapitre a réaffirmé l'importance de notre présence dans les paroisses. Elle est signe visible de notre insertion et de notre collaboration avec les Églises locales pour vivre et promouvoir notre vocation missionnaire. Pour revitaliser cet engagement, il nous propose les moyens suivants :

- a) Avoir en paroisses des communautés d'au moins trois confrères qui aient un projet communautaire apostolique.
- b) En cas de transmission ou de création d'une paroisse que cela se fasse avec discernement et une vision à long terme avec toutes les parties concernées. Que le Conseil général prépare une grille de discernement qui aiderait à réfléchir sur le choix à faire.



CAMP BIBLIQUE DES JEUNES
"CONNAITRE L'EVANGILE DE JEAN"
 SEBENINKORO 26/08 - 02/09 16/09 KOULIKORO 09/02



- c) Que dans les paroisses, les confrères aient un esprit de collaboration, qu'ils communiquent entre eux de sorte que l'un sache ce que l'autre fait et qu'ils se soutiennent.
- d) Renforcer les structures paroissiales par une formation permanente des laïcs qui favorise l'engagement.
- e) Que les confrères travaillant en paroisse participent aux formations pastorales organisées par l'Église locale pour éviter les clivages entre missionnaires et diocésains.
- f) Que des confrères Frères soient nommés dans les paroisses.
- g) Que les confrères travaillant en paroisse fassent appel aux confrères travaillant dans des centres spécialisés (JPIC- RD) et que ces centres s'impliquent aussi dans les paroisses pour la formation des laïcs.
- h) Rendre nos paroissiens plus missionnaires à travers un apostolat adapté. Toujours garder en esprit le charisme particulier qui fait de nous des Missionnaires d'Afrique dans les paroisses qui nous sont confiées.
- i) Que chaque paroisse tenue par des Missionnaires d'Afrique ait des commissions actives de JPIC, de dialogue et d'œcuménisme.
- j) Penser à la meilleure façon d'intégrer dans nos paroisses les personnes handicapées en leur facilitant l'accès et en leur offrant des moyens comme l'accompagnement gestuel pour les sourds, un soutien pour les non-voyants, etc.

- k) Que les lieux de nos paroisses soient des espaces sûrs pour les enfants et les personnes vulnérables.
- l) Que la gestion administrative et financière de la paroisse se fasse de façon transparente.
- m) Que nous sensibilisions nos paroissiens à la prise en charge de leur propre paroisse et de leurs agents paroissiaux.
- n) Que les conventions passées avec les diocèses soient faites de façon claire et par écrit.



3.5. Une Afrique qui change

Dans une Afrique qui change, le Chapitre donne priorité aux caractéristiques suivantes de notre charisme à partir de nos lieux d'insertion pastorale :

- a) Là où nous sommes, que nous accompagnions les gens dans leur recherche de démocratie et de bonne gouvernance.
- b) Que la Société garde comme critère d'insertion :
 - La première évangélisation ;
 - La formation des laïcs ;
 - La recherche de la justice, de la paix et de la réconciliation ;
 - Le dialogue avec les musulmans et les croyants d'autres religions.
- c) Que chaque confrère sache lire les signes des temps, les discerner et agir en conséquence. Que dans son insertion pastorale, il soit particulièrement attentif aux jeunes sans travail et sans espoir d'avenir.
- d) Encourager le dialogue de vie en s'engageant par une collaboration active sur le terrain avec les différents organismes impliqués dans le social tels que Caritas, Médecins Sans Frontières et autres organismes.





3.6. La Mission en dehors de l'Afrique

Le chapitre réaffirme notre volonté de vivre concrètement notre engagement missionnaire en dehors de l'Afrique.



a) Il demande au Conseil général de consolider cet engagement là où nous sommes déjà présents en y nommant des jeunes confrères pour leur première nomination ainsi que des stagiaires (Rapport du Supérieur général, n° 23).

- b) Il demande aux confrères d'entretenir la collaboration avec les laïcs, avec nos amis et avec nos ex-confrères que ce soit sur une base de bénévolat ou de services rémunérés.
- c) Il demande au Conseil général d'explorer de manière réaliste d'autres insertions possibles compte tenu des visas et de la viabilité des communautés. Il recommande de privilégier les demandes provenant des Églises locales soucieuses de la Mission envers le Monde africain. Que toute initiative en ce domaine soit coordonnée au niveau de toute la Société.

3.7. Les migrants

De même que la célébration du 125^{ième} anniversaire de la lutte anti-esclavagiste a mobilisé nos énergies, la question des migrants et des déplacés nous interpelle aujourd'hui. Elle nous pousse à prendre nos responsabilités :

- a) En analysant les causes de ce phénomène qui provoquent les migrations et les déplacements de populations et en lançant des programmes de conscientisation et de prévention par la liaison entre nos centres existants tels que les « Centres Afrika » et nos lieux d'insertion.
- b) En reconnaissant l'engagement de nombreux confrères qui vont à la



rencontre des migrants et en les encourageant à persévérer dans cet apostolat. Que nos responsables sensibilisent les confrères à participer aux initiatives locales en faveur des migrants.

- c) En demandant à nos communautés de réfléchir sur l'appel du Pape François d'ouvrir nos portes aux réfugiés.
- d) En mobilisant toute la Société en collaboration avec les Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique (SMNDA) et divers organismes autour de la question du trafic d'êtres humains et en cherchant ensemble des solutions.
- e) En demandant aux commissions Justice et Paix de nos Provinces de se mobiliser autour d'un aspect portant sur les migrants et de le développer dans nos médias, nos revues et nos thèmes de recollections pour nous ouvrir à l'accueil et à la tolérance.
- f) En reconnaissant déjà la générosité dans l'accueil des migrants que nous manifestent les gens de nos lieux d'apostolat et en partageant avec nos confrères l'expérience d'une solidarité vécue.
- g) En rendant nos communautés prophétiques de sorte qu'elles sachent rencontrer, accueillir et accompagner les migrants pour les aider à s'intégrer au milieu.
- h) En demandant à nos communautés d'offrir un accompagnement aux familles dont les membres sont partis en migration (*Amoris Laetitia*, 46) ou au *Djihad*.





3.8. Les périphéries existentielles

La périphérie existentielle est un critère de discernement pour le choix de nos insertions apostoliques et pour celui du projet communautaire.

- a) Nous demandons à nos confrères de discerner ces lieux de périphéries où ils peuvent vivre et collaborer avec des organismes en faveur de personnes telles que les enfants de la rue, les enfants sorciers, les femmes violées, etc. Que cet engagement soit pensé en vue de la protection et de la dignité de ces personnes.



- b) Que nos célébrations liturgiques et paraliturgiques nous portent à vivre une conversion du cœur et nous amènent à une action sociale caritative.

4. Formation



4.1. Formation initiale

La Société a la responsabilité de former des disciples missionnaires selon le cœur de Jésus en vue d'un amour préférentiel pour les pauvres. Le Chapitre invite à améliorer cette tâche si essentielle dans le choix des formateurs et dans l'articulation entre les étapes de la formation.

4.1.1. Les aspirants

- a) S'assurer que les animateurs vocationnels connaissent suffisamment les candidats et leurs situations familiales avant de les présenter.
- b) Que les formateurs veillent à ce que nos aspirants aient, avant la première étape, une base solide de formation humaine et chrétienne.
- c) Que les critères de sélection soient partout appliqués sérieusement.
- d) Que chaque province prévoie un temps de préparation suffisamment long à la première étape.



4.1.2. Les candidats

- a) Faire connaître à nos candidats les valeurs et les exigences de la Mission pour un bon discernement de la vocation missionnaire.
- b) Faire comprendre aux candidats que la formation académique est en vue de la Mission et non pas un but en soi et qu'elle reste avant tout leur responsabilité personnelle.
- c) Leur donner une formation solide comportant des cours traditionnels avec en plus des matières pratiques telles que la gestion, la comptabilité, la mécanique, l'informatique, etc.
- d) Mettre l'accent sur nos priorités de Missionnaires d'Afrique, y compris les « périphéries », quand il s'agit de choisir les lieux d'apostolats.
- e) Que notre formation soit plus missionnaire et moins cléricale.
- f) Puisque tous les confrères sont coresponsables de la formation, il convient que les formateurs sachent écouter ceux qui côtoient nos candidats pendant les vacances.
- g) Que les présentations des stagiaires par la communauté et la Province soient claires et sincères.
- h) S'assurer que nos stagiaires soient nommés dans des communautés d'au moins trois confrères.



4.1.3. Les formateurs

- a) Pour un meilleur discernement, que les membres de l'équipe d'animation vocationnelle travaillent ensemble à l'intérieur d'une Province.
- b) Que les membres de la communauté qui reçoit un



stagiaire soient conscients qu'ils participent activement à sa formation et qu'ils lisent le livret de stage préalablement à la venue du stagiaire.

- c) Nous avons besoin de formateurs bien formés dont le choix exige un bon discernement. Que celui qui s'engage comme formateur prenne sa tâche à cœur et lui donne toute sa priorité. Qu'ils prennent connaissance du Vade-mecum.
- d) Nous demandons que soit renforcée l'évaluation des formateurs par eux-mêmes et par les candidats et qu'elle soit envoyée au secrétaire à la formation.
- e) Suite à la visite canonique du Provincial à la première étape, que le rapport soit envoyé au Conseil général par l'intermédiaire du secrétaire à la formation.
- f) Il est souhaitable que les formateurs changent d'activités après un certain temps pour un ressourcement pastoral avant de retourner en formation.
- g) Maintenir la bonne habitude d'accompagner les formateurs par des partages, des rencontres et des sessions ensemble.
- h) Que chaque formateur ait un accompagnateur en vue de sa croissance spirituelle et humaine.
- i) Prévoir au niveau de la Société des rencontres régulières d'animateurs vocationnels.

4.1.4. Les maisons de formation



a) Chaque maison de formation doit développer chez les candidats le désir spirituel, plus spécialement en quatrième étape où la formation intellectuelle risque de l'emporter sur le spirituel. Cela doit faire partie du projet communautaire en début d'année.

b) Repenser une formation



intellectuelle plus missionnaire et que la formation humaine tienne compte de l'attention à la vie affective.

- c) À la fin de chaque année, que chaque candidat relise son journal spirituel avec son accompagnateur.
- d) Renforcer la qualité de vie communautaire et que tous s'impliquent, formateurs comme candidats.
- e) Que le secrétaire à la formation refasse la grille de présentation des candidats. Que l'accent soit mis sur l'honnêteté, la générosité, l'attention aux autres et la transparence.
- f) Que parmi les enseignants il y ait une présence féminine et des laïcs pour un meilleur équilibre affectif de nos candidats.
- g) Veiller à ce que dans nos lieux de formation les candidats apprennent à gérer leurs allocations dans un esprit de vie simple, de solidarité, de générosité et de transparence.
- h) Que les Frères bénéficient d'une formation professionnelle afin d'être bien équipés pour la Mission.

4.2. Études spécialisées

La mission dans un monde complexe requiert une formation intellectuelle de qualité.

- a) Recenser régulièrement le personnel pour prévenir les besoins de la mission et choisir des confrères aptes aux études spécialisées en

tenant compte de nos origines. Le Chapitre rappelle que la nomination aux études spécialisées se fait en fonction des critères du Vade-mecum. (cf. le Vade-mecum, Formation Ch. 17).



- b) Diversifier les lieux d'études.
- c) Ouvrir le champ d'études spécialisées à d'autres domaines que celui de la formation.
- d) Qu'il y ait discernement du Conseil général en collaboration avec les Provinciaux avant l'envoi d'un confrère aux études.
- e) Qu'en règle générale, un confrère passe au moins un terme de trois ans d'apostolat avant d'aller aux études. Il peut cependant y avoir des exceptions.
- f) Respecter dans la mesure du possible le but pour lequel le confrère a été envoyé aux études.
- g) Un confrère envoyé en thérapie doit se reconnaître comme tel et ne pas se considérer comme envoyé aux études.

4.3. Formation permanente

En tant que Société, nous nous soucions de l'accompagnement et du renouveau spirituel personnel de nos membres (se référer au Vade-mecum sur la formation au chapitre 17). Pour cela le chapitre nous invite à :

- a) Apprécier, valoriser et profiter des programmes de formation permanente proposés par la Société. Favoriser également les forums de formation organisés dans les Provinces.
- b) Encourager au niveau du secteur et des communautés la participation à nos sessions et saisir les chances offertes par d'autres congrégations et par l'Église locale.

- c) Voir à ce que chaque confrère continue à se former en complément de sa formation initiale.
- d) Voir à ce que chaque confrère qui rentre définitivement dans son pays ou change de pays soit accompagné dans cette nouvelle insertion avant de reprendre du service.

4.4. Le mandat de l'équipe de formation permanente

- a) Recenser avec l'aide des Provinciaux les personnes ressources et les lieux de formation permanente pour en faire une présentation à la disposition de tous.
- b) Élaborer un programme stratégique de formation permanente sur six ans tenant compte de la demande et touchant les niveaux d'intérêts variés des confrères. En faire une évaluation tous les trois ans. Les Provinces peuvent aussi prendre leurs propres initiatives de formation permanente.
- c) Penser à renouveler régulièrement les membres de l'équipe des animateurs et à diversifier les lieux et le contenu des programmes.



5. Au service des confrères et de la Mission



Le Chapitre souhaite que nos structures facilitent un leadership au service des confrères, et de la part de tous une grande ouverture, une volonté de servir, une simplicité fraternelle et le souci de prendre soin des confrères âgés et/ou ma communautés apostoliques vivantes qui portent témoignage par leur seule existence » (CL 36). Il porte également le souci de l'accompagnement des jeunes confrères.

5.1. Accompagnement des jeunes confrères

- a) Que chaque Province prévoie un temps de préparation en vue de l'insertion pastorale des nouveaux confrères qui arrivent.
- b) Que le Provincial ou le Délégué provincial prévoie une préparation de la communauté qui accueille le jeune confrère.
- c) Les communautés d'accueil des jeunes confrères doivent être viables et d'au moins trois confrères, y compris le jeune, et doivent être capables de l'initier à la pastorale.
- d) Dès la nomination, qu'une communication étroite se tisse entre la communauté d'accueil et le jeune confrère.
- e) Que l'on encourage les jeunes confrères à lire, à se cultiver et à partager sur leur vie spirituelle.
- f) Que l'on rende obligatoire la participation aux sessions du premier et du deuxième terme de mission et que ces sessions soient révisées, adaptées et basées sur le partage et l'écoute.



- g) Qu'il y ait plus de stabilité dans la nomination d'un jeune confrère. La première nomination est importante, elle peut le construire ou le détruire. Il faut aussi lui donner la chance de montrer ses talents dans sa participation au projet de la communauté.
- h) Que tous les membres de la communauté veillent à témoigner les uns envers les autres d'une vie spirituelle personnelle et communautaire exemplaire pour un enrichissement mutuel.



5.2. Le soin des confrères

- a) Le Chapitre nous demande de savoir faire un bon discernement et entamer un dialogue avec les confrères sur les retours en Province pour un service ou pour de bon.
- b) Pour garder l'esprit de la priorité donnée aux besoins de la Mission, Provinciaux et confrères doivent se conformer à la politique adoptée pour les nominations entre les Provinces qui donnent et celles qui reçoivent en consultant à temps le confrère concerné.
- c) Le Chapitre encourage toutes les Provinces à planifier de façon concrète les possibilités d'accueil des confrères âgés et de le faire en collaborant avec ceux qui ont déjà des lieux d'accueil à proximité (diocèses, congrégations religieuses, etc.).
- d) Les réflexions fructueuses des Provinces comme la SAP et la EAP devraient être utiles aux autres Provinces qui pourraient s'en inspirer afin d'élaborer des projets concrets.
- e) Le Chapitre a souligné l'apport positif d'une collaboration avec des professionnels laïcs dans nos communautés de confrères âgés comme cela se fait à Billère, Heythuysen, Bry-sur-Marne, Sherbrooke. Il est nécessaire de continuer à s'orienter dans ce sens qui semble être la solution d'avenir pour toute la Société.

- f) Il reste qu'il faut pourtant former des confrères à prodiguer professionnellement des soins et utiliser les compétences de certains là où elles existent déjà. Nous recommandons aux responsables de communautés d'apprendre les premiers soins à apporter dans ce genre de situation.

5.3. Encourager le dynamisme missionnaire de nos confrères malades ou âgés tout en leur procurant l'aide médicale, psychologique, spirituelle dont ils ont besoin

- a) Veillons à tout faire pour que leur retraite reste aussi active que possible.
- b) Nous pourrions par exemple animer dans ces communautés la session « Une ressource pour la Mission ».
- c) Un grand merci à nos aînés pour l'assiduité de leur prière pour la Mission en Afrique.
- d) Nous invitons les confrères aînés à garder vivants leurs souvenirs d'Afrique et que leurs faits missionnaires habitent encore leur maison de repos. Qu'on les encourage à garder l'une ou l'autre activité ne serait-ce que visiter des personnes seules du voisinage.
- e) Nous demandons aux Délégués provinciaux de faire en sorte que, là où c'est possible en Europe et aux Amériques, de jeunes confrères rendent visite aux aînés. Les aînés qui le peuvent pourraient leur rendre la pareille.
- f) Les responsables des maisons de repos de nos aînés pourraient organiser des jours où l'Afrique est plus spécialement célébrée (fêtes d'indépendance, commémorations, etc.).
- g) Plus encore, pourquoi ne pas faire des jumelages entre maisons de



confrères aînés et maisons de formation ? Par Internet et autres, il y a moyen de rendre plus vivantes leurs journées en se partageant les événements.



- h) Le Conseil général doit veiller à ce que soient assurées dans les maisons où les confrères âgés sont envoyés les conditions humaines et matérielles pour leurs soins médicaux, psychologiques et spirituels et aussi qu'une personne y soit présente comme référente.
- i) Il nous faut envisager pour l'avenir ce genre de maisons qui répondent à ces besoins.

5.4. Intégrité du ministère

Le Chapitre nous invite à promouvoir un bon équilibre dans l'exercice de notre ministère et à faire de nos communautés des lieux sûrs pour les enfants et les adultes vulnérables d'où l'importance de l'intégrité du ministère.

5.4.1. Promouvoir la santé et l'équilibre des confrères

- a) Chaque confrère doit avoir connaissance des informations qu'il doit savoir sur les obligations légales concernant les enfants et les adultes vulnérables.
- b) Chaque province doit s'assurer qu'elle a les moyens de veiller à la santé et à l'équilibre des confrères en ministère.
- c) Un contrôle médical professionnel doit être disponible aux confrères en congés.
- d) Que les responsables sachent créer une atmosphère de confiance pour qu'un dialogue confidentiel et respectueux de la personne se fasse avec les confrères pour qu'ils se confient plus ouvertement et bénéficient d'éventuels soins.
- e) Tous les confrères sont invités à prendre part aux sessions organisées sur le sujet par la Société aux temps qui leur conviennent.
- f) Le Conseil général doit étudier la possibilité d'insérer dans le ser-



ment missionnaire un « engagement à tenir une bonne conduite morale ».

5.4.2. S'assurer d'avoir des espaces protégés, surtout dans nos maisons travaillant avec des enfants et des adultes vulnérables

a) En faisant écho dans toute la Société du programme du Centre pour la Protection de l'Enfant (CCP) de l'Université Grégorienne. Que les Délégués à la Protection de l'Enfant (DPE), les responsables et ceux travaillant directement avec des jeunes en bénéficient en priorité. Ceux qui suivent ce programme sont tout indiqués pour en partager la teneur à leurs confrères missionnaires et autres.

- b) En incluant dans le projet missionnaire de chaque communauté une réflexion sur les moyens à prendre pour rendre nos lieux de mission sans risques pour l'intégrité des enfants et des adultes vulnérables.
- c) En tenant compte des critères d'intégrité dans le choix des candidats.
- d) En encourageant les responsables à chercher les voies susceptibles d'aider les confrères à mener une vie équilibrée.
- e) En donnant aux Délégués à la protection de l'enfance les moyens d'aider les responsables de la Société à créer des espaces sûrs.

5.4.3. Faire en sorte que justice et charité soient les fleurons de l'intégrité du ministère

- a) Si un confrère a besoin d'un secours particulier que sa communauté en soit avertie afin de pouvoir l'y aider.
- b) Dans les cas de paternité, tous ceux impliqués doivent être traités avec humanité et en accord avec la loi de l'Église.
- c) Qu'à tous les niveaux des responsables de la Société, on prenne bien soin d'agir promptement et en accord avec la loi.
- d) La transparence en matière de finances est affaire d'obligation.

6. Gouvernement, structures et personnel



6.1. L'impact des structures sur la Mission

Partant de l'expérience du fonctionnement des Méga-provinces, le Chapitre reconnaît le besoin de mieux définir les devoirs qui reviennent aux différents confrères.

- a) En s'assurant de bien respecter le principe de subsidiarité à tous les niveaux de direction de la Société. La direction étant un service, il incombe à celui qui sert d'avoir une attitude humble et qu'un respect mutuel s'instaure.
- b) En garantissant une bonne présentation du rôle qui incombe à chaque responsable. Ces rôles et délégations doivent être clairement définis par écrit pour garantir un système où la communication puisse aisément passer d'un niveau à l'autre.
- c) En trouvant une terminologie qui soit appropriée au rôle des responsables civils et de l'Église. Les statuts des Provinces doivent refléter cette terminologie. Il convient cependant d'unifier les termes dans l'organisation des structures de la Société.

6.2. Notre mission en Asie

- a) Le Chapitre propose la création d'une Section pour les engagements que nous avons en Asie. Ceci afin de consolider dans la région le charisme de la Société dans sa mission envers l'Afrique.
- b) Il propose aussi que cette nouvelle Section d'Asie discerne avec le Conseil général la possibilité d'une nouvelle mission au Vietnam.



7. Finances



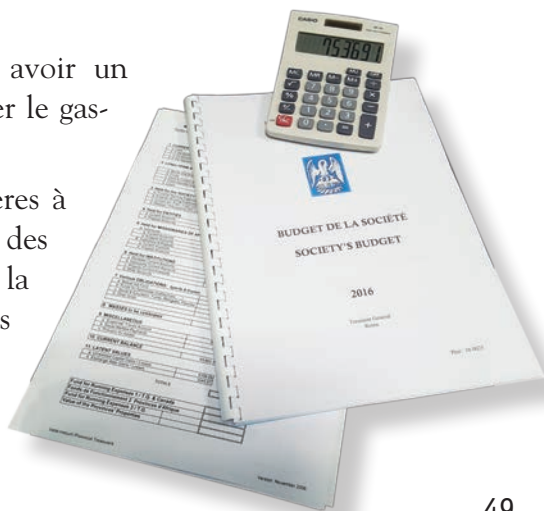
La durabilité financière de notre Société est une affaire qui nous concerne tous. Comment financer nos activités aujourd'hui tout en assurant que nous laisserons assez de fonds pour les générations à venir ? Cela demande une gestion prudente, la transparence, et beaucoup plus de générosité et la solidarité entre nous.

« Ne demande pas ce que la Société peut faire pour toi demande ce que tu peux faire pour la Société » (cf. Mt. 25, 14-30)

7.1. Budget

Concernant le style de vie simple et pour garantir la prudence et la bonne gestion dans les budgets de la Société, le Chapitre nous exhorte à :

- a) S'intéresser au budget et apprendre à le gérer.
- b) Dépasser la mentalité du « j'ai droit à... ».
- c) Veiller à ce que tous les confrères participent activement à l'élaboration du budget.
- d) Agir avec responsabilité, avoir un style de vie simple et éviter le gaspillage.
- e) Encourager tous les confrères à contribuer à l'amélioration des conditions matérielles de la communauté et viser à plus de générosité envers la Société.



7.2. Viabilité des finances

7.2.1. Projets pouvant générer des revenus

- a) Nous encourageons les efforts déjà déployés par le Conseil général pour avoir formé un groupe de travail de confrères collaborant avec des laïcs professionnels en vue de fixer les bases de la gestion de projets. Ces directives vont nous aider à avoir une approche plus professionnelle dans notre manière d'établir et de gérer nos projets.
- b) Nous devons reconnaître le rôle important qu'ont joué les bienfaiteurs dans la vie de notre Société et nous nous engageons à entretenir et à élargir le réseau existant de nos bienfaiteurs.
- c) Dans l'esprit qui nous fait membres d'une même famille missionnaire, le Chapitre encourage les projets générateurs de revenus qui vont dans le sens de notre charisme. Ainsi en est-il des centres de retraites et de conférences, des chambres d'étudiants, etc.
- d) En explorant les possibilités de louer une partie du Maison générale à des groupes religieux.



7.2.2. Le Chapitre encourage transparence, créativité et responsabilité en matière de finances et ceci à tous les niveaux

- a) En encourageant ces qualités au niveau de la formation et en formant nos candidats à savoir tenir un livre de compte.
- b) En rappelant que l'Économe local doit être en état de rendre compte mensuellement de sa comptabilité à sa communauté.
- c) En attribuant aux Économes provinciaux le mandat de faire les audits de nos paroisses et projets.
- d) En exigeant que toutes les recettes reçues pour le ministère soient remises à l'économe dans un esprit de transparence et d'honnêteté.

7.3. Propriétés

7.3.1. Le Chapitre conseille à la Société prudence, prévision sur le long terme et circonspection en matière de gestion des propriétés

- a) En assurant l'entretien régulier des bâtiments.
- b) En s'astreignant à respecter les manières de faire professionnelles et légales en ce qui concerne les travaux de construction. Que les bâtiments visent à un certain confort, mais non pas à un luxe.
- c) En formant des confrères en génie civil et ceci dans les six prochaines années.
- d) En mettant sur place une équipe de confrères chargés de nos besoins en bâtiments dans le court, moyen et long terme.



7.3.2. La Maison généralice, symbole de la famille

- a) Voir quelles sont les possibilités d'une collaboration plus approfondie avec les SMNDA.
- b) Nous accueillons l'initiative actuelle qui a permis de loger des migrants et qui veut continuer à offrir l'hospitalité aux prêtres et évêques d'Afrique ainsi qu'à des groupes africains en quête de salles de réunions.

7.4. Solidarité avec l'Afrique

7.4.1. Bureau de soutien de la Mission

Le Chapitre est en faveur d'un bureau de soutien de la Mission sous la direction du bureau de l'Économe général. Cela supposera au départ la nomination d'un confrère compétent pour diriger le bureau, dont le but a trois volets :

- a) La formation de confrères à la gestion de projets, comment composer avec justesse les demandes et comment rendre compte aux donateurs de l'avancée des projets.
- b) Collecter des fonds pour des projets présentés par la communauté et entretenir des relations étroites avec les organismes de financement.
- c) Diversifier les moyens et les façons de faire permettant des entrées de revenus et ceci non seulement en Europe et aux Amériques, mais également en Afrique et en Asie.

7.4.2. Le fonds de solidarité

- a) Nous reconnaissons la valeur de la proposition du dernier Chapitre (Actes capitulaires 2010, pp. 66-67) et nous tenons à voir la transparence, la bonne gestion et la responsabilité se développer de plus en plus dans l'administration de ce fonds tout au long du processus. Nous proposons la structure suivante : la composition d'un comité composé d'au moins trois confrères : le Délégué provincial, l'Économe délégué et une troisième personne. Ce comité sera chargé d'examiner le projet et de le soumettre au Provincial pour approbation. C'est ensuite à lui de le faire parvenir à l'Économe général et son Conseil financier qui fera ses recommandations au Conseil général.
- b) Une fois les fonds attribués, il incombe au Provincial et à ses délégués de bien les gérer.
- c) Le bénéficiaire de ces fonds doit soumettre un rapport final à l'Économe provincial.

8. Vers le 150^{ème} Anniversaire



Le Chapitre veut faire de la célébration du 150^{ème} anniversaire de notre fondation une occasion d'approfondir notre charisme de fils et filles du Cardinal Lavigerie.

- a) Afin de consolider l'esprit de famille Lavigerie, nous encourageons le Conseil général à continuer à collaborer étroitement avec les Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique (SMNDA) sous toutes les formes du programme déjà lancé en vue de la célébration du 150^{ème} anniversaire.
- b) Nous approuvons l'aménagement du programme tel que présenté en ses quatre étapes dans le rapport du Supérieur général :
- Première année : du 30 avril 2016 au 8 décembre 2016;
 - Deuxième année : du 9 décembre 2016 au 8 décembre 2017;
 - Troisième année : du 9 décembre 2017 au 8 décembre 2018;
 - Année jubilaire : du 9 décembre 2018 au 8 décembre 2019.
- c) Pour que la participation soit optimale, il convient que le Conseil général assure que la communication passe à tous les niveaux y compris avec les SMNDA.
- d) Nous invitons toutes les communautés des SMNDA et des Missionnaires d'Afrique, là où cela est possible de continuer à préparer et à réfléchir ensemble aux activités proposées par les deux Conseils généraux.



Étape du déploiement ou de l'exécution

Plan stratégique



1. Spiritualité

Lieux prioritaires d'action	Action	Pourquoi ?	Comment ?
1.1. Notre charisme	Actualisation et contextualisation de notre charisme.	Approfondir notre compréhension des valeurs centrales de notre charisme et définir nos priorités de mission.	1. Former un petit groupe d'étude pour écrire et publier un livret. 2. Clarifier l'arbre de notre charisme pour mieux se l'approprier. 3. Étudier la vie et les écrits de notre fondateur.
1.2. La vie spirituelle	1. Renforcer la vie de prière dans les projets de communautés. 2. S'assurer d'avoir un accompagnement spirituel.	1. Être des hommes de prière. 2. Se soutenir dans notre vie spirituelle personnelle.	1. Mettre en pratique C&L 30 et notre Spiritualité Ignacienne C&L 27. 2. Choisir un guide spirituel. 3. Réunions régulières avec le guide.
1.3. L'éco-spiritualité	Promouvoir l'éco-spiritualité.	Préserver notre maison commune.	Utiliser les documents de l'Église, matériel des Missionnaires d'Afrique et autre matériel-éco disponible dans les différents médias.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Maison généralice Provinces Communautés Maisons de formation	Fin de 2018 et continue	Conseil général Groupes d'études Provinciaux Formateurs Confrères	Conseil plénier 2019
Communautés Maisons de formation	Continue Durant la formation initiale	Confrères Candidats	Mensuel À chaque étape de formation Continue
Maison généralice Provinces Secteurs	Continue	Coordonateur JPIC de la Société Provinciaux Confrères	Continue

2. Vie communautaire

Lieux prioritaires d'action	Action	Pourquoi ?	Comment ?
2.1. L'inter-culturalité	Vivant en communautés fraternelles.	Promouvoir notre charisme. Développer l'inter-culturalité dans nos communautés.	1. Développer l'inter-culturalité dans nos structures et nos communautés. 2. Être des communautés témoins. 3. Par les confrères ayant un esprit d'ouverture pour les nominations. 4. Par des bons partages communautaires. 5. Participer à des sessions offertes quand cela est possible.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
À tous les niveaux de la Société	Toujours	Conseil général Provinciaux	Conseil plénier
Partout où notre charisme est sollicité.		Délégués provinciaux	
	Quand il y a un besoin	Tous les confrères	Conseil plénier
Communautés et Secteurs	Continue et quand arrive communautés un nouveau confrère	Toutes les communautés	Communautés, Secteurs

3. Mission

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
3.1. JPIC	Connaître et faire connaître l'enseignement social de l'Église (2016-2022).	Pour susciter l'engagement.	Par la lecture, l'intériorisation, l'intégration et la transmission.
	Promouvoir l'écologie.	Pour la sauvegarde de l'environnement.	Planter des arbres, trier les déchets, bannir les sacs en plastique, etc.
	Motiver la communauté dans son engagement.	Pour suivre les questions JPIC.	En choisissant un confrère animateur et en lisant les signes des temps.
	Sensibiliser les autorités locales.	En vue d'une prise de décision politique.	Par les lobbies et les plaidoyers.
	Actualisation du programme JPIC de formation initiale.	Pour le faire connaître aux candidats.	Par des sessions, cours, conférences et les récents documents du pape François.
	Lutte contre l'exploitation illégale et immorale des minerais.	Pour plus de justice et pour protéger notre planète.	En sensibilisant les populations et en dénonçant les exploitations abusives.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Partout où nous sommes	2016-2017	Provinciaux Délégués provinciaux Maisons de formation Confrères	Conseil plénier
Partout où nous sommes	2016-2019	Coordinateurs JPIC – RD Provinciaux Délégués provinciaux Communautés	Conseil plénier
Communauté	Régulièrement	Conseil de communauté	Conseil plénier
Partout où nous sommes	De façon permanente	Coordinateur JPIC et confrères	Conseil plénier
Maisons de formation	2016-2019	Formateurs Secrétaire à la formation	Conseil plénier
Partout où se pose le problème	2016-2019	Coordinateurs JPIC et confrères	Conseil plénier réunions des coordinateurs JPIC - RD

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
3.1. JPIC (suite)	Lutte contre la mauvaise gouvernance.	Pour une réaction pacifique commune.	En sensibilisant la population.
	Collaboration entre communautés et centres spécialisés.	Pour plus d'efficacité.	En s'entraidant.
	Élaboration de grilles d'analyse sociale.	Pour mieux comprendre les réalités socio-politiques du pays.	En mettant les grilles d'analyse au service des confrères et en les utilisant dans la formation permanente.
	Fonder une communauté à Addis-Abeba.	1. Pour sa proximité avec le siège de l'Union Africaine. 2. Pour promouvoir la paix et lutter contre le trafic humain.	En explorant nos moyens en personnel qualifié et en finances.
	Lutte contre l'acaparement des terres et la déforestation.	Pour plus de justice	En sensibilisant la population et les gouvernements par le biais de AFJN.
	Collaboration œcuménique.	Pour une action JPIC commune « <i>pour qu'ils soient un</i> » (Jn 17, 21).	En faisant connaître ce document: « <i>Together towards life</i> » 2014 du Conseil œcuménique des Églises et en partageant des actions communes.
	Choisir un ou deux coordinateurs JPIC et/ou RD par Province.	Animation des confrères et suivi des actions.	En fonction de chaque Province selon le contexte.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Partout où nous sommes	2016-2019	Coordinateurs JPIC en collaboration avec AFJN / AEFJN + autres instances	Conseil plénier
Communautés et centres spécialisés	2016-2019	Communautés et centres spécialisés	Annuelle par les Provinces Conseil plénier
Communautés et centres spécialisés	2016-2019	Commissions et Coordinateurs JPIC des provinces	Conseil plénier
Addis-Abeba	Avant le Conseil plénier	Conseil général Provinces, Section EPO	Conseil plénier
Là où se pose le problème	2016-2019	Coordinateurs JPIC-RD AFJN/AEFJN et autres instances	Régulièrement JPIC-RD des provinces Conseil plénier
Là où se trouvent ces Églises	2016-2019	Conseil général Coordinateur JPIC-RD de la Société	Annuellement Conseil provincial Conseils locaux Conseil plénier
Provinces	2016-2019	Provinciaux	Conseil plénier

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
3.2. Rencontre et dialogue	Cultiver le désir de la rencontre.	Pour rencontrer toute personne au niveau humain.	Par le dialogue de vie et d'action sociale.
	Transmettre des connaissances objectives sur les religions.	Pour mieux les connaître et les rencontrer.	Par l'enseignement de l'Église à ce sujet (<i>Nostra Aetate, Redemptoris Missio Evangelii Gaudium, etc</i>).
	Garder et promouvoir nos institutions de formation au dialogue.	Pour promouvoir un esprit de dialogue dans le monde.	1. En nommant des confrères pour les études et l'enseignement. 2. Faire connaître ces confrères-ressources en dehors de nos cercles.
	Apprentissage des langues, cultures et religions.	Pour comprendre les personnes rencontrées.	En donnant aux confrères un temps suffisant pour l'apprentissage de la langue, de la culture et de la religion.
	Collaborer avec l'Église locale.	Pour aider ces Églises à la rencontre.	En transmettant notre expérience, notre enthousiasme et en offrant des cours ou des sessions de formation.
	Rendre accessible l'information touchant l'actualité brûlante de l'Islam.	Pour une meilleure connaissance de l'Islam.	Par la publication de bulletins faciles d'accès.
Œcuménisme	Connaître et collaborer avec les Églises orientales et autres dénominations chrétiennes.	Préserver la communion entre Latins et Orientaux et pour un dialogue de vie et de service.	Par la connaissance mutuelle et en osant la rencontre et la collaboration.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Nos lieux d'insertion	Permanent	Tout confrère et tout candidat Provinciaux Formateurs	Régulièrement Conseil provincial Commissions RD Conseil plénier
Maisons de formation et Centres spécialisés Nos lieux d'insertion	Permanent	Formateurs Personnes ressources	Conseil provincial Conseil plénier
Là où sont les instituts	Permanent	Conseil général Provinciaux	Conseil plénier
Communautés d'accueil Centres de langues Lieux d'immersion	À l'arrivée du confrère	Provinciaux	Conseil plénier
Églises locales Où l'on nous invite	Constamment	Conseil général Provinciaux Évêques	Conseil plénier
Là où nous travaillons	Permanent	Provinciaux et instituts spécialisés Sites tels que ARCRE	Conseil plénier
Là où nous travaillons	Permanent	Communautés	Conseil plénier

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
3.3. Media - Réseaux sociaux	Former les confrères en vue de l'évangélisation.	Pour un bon usage des médias et réseaux sociaux.	Par des sessions des exercices pratiques avec l'aide de laïcs spécialisés.
	Donner un esprit et une orientation éthique à l'utilisation des réseaux sociaux.	Pour un usage éthique des médias et des réseaux sociaux.	1. Créer un groupe de réflexion et de travail. 2. Coordonner tout ce qui se fait dans ce domaine dans la Société.
	Explorer les possibilités digitales.	Pour être à jour dans la communication.	1. En créant une application M.Afr. 2. En digitalisant nos bases de données M.Afr. et nos documents. 3. En visant à l'organisation électronique du Chapitre 2022.
	Former des confrères spécialisés dans les médias et réseaux sociaux.	Pour mieux exploiter les médias dans l'évangélisation du monde d'aujourd'hui.	En nommant des confrères aux études spécialisées dans ce domaine.
	Rendre nos communautés ouvertes aux médias et aux réseaux sociaux.	Pour mieux tirer profit de ces moyens modernes pour notre apostolat.	1. En favorisant l'accès à ces moyens. 2. En continuant à valoriser les autres médias.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Provinces à tout niveau avec l'Église locale	Régulièrement	Personnes-ressources Provinciaux	Conseil provincial
Société	2016-2017	Conseil général	Conseil plénier
Société	2017-2022	Conseil général Webmaster Provinces	Conseil plénier
Là où sont les possibilités	2017-2022	Conseil général Provinciaux Secrétaire à la formation	Conseil plénier
Dans nos communautés	2016-2022	Provinciaux	Conseil plénier

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
3.4. Paroisse	Assurer des communautés de trois confrères.	Pour vivre notre charisme et nos priorités missionnaires.	Par des nominations appropriées.
	Discerner du maintien ou de la transmission d'une paroisse et de l'éventuelle création d'une nouvelle.	Pour une meilleure évangélisation et en ligne avec notre charisme.	Proposition d'une grille d'analyse.
	Nominations appropriées et collaboration entre confrères.	Pour l'efficacité de la pastorale.	Par une bonne communication et des conseils réguliers avec rapport de conseils.
	Engagement des laïcs dans la paroisse.	Pour l'efficacité de la pastorale.	Par une bonne formation permanente.
	Collaboration avec l'Église locale.	Pour cohésion pastorale.	En participant aux formations organisées par l'Église locale.
	Nomination de plus de Frères en paroisses.	Pour témoigner de leur vocation.	Par leurs services et en mettant à profit leurs spécialisations.
	Collaboration entre communautés paroissiales et centres.	Pour plus d'efficacité.	Par un soutien mutuel pour la formation des laïcs.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Dans nos communautés	Permanent	Conseil général Provinciaux Évêques	Conseils provinciaux Secteurs
Communautés paroissiales	Quand les circonstances l'imposent	Conseil général Communautés Provinciaux Évêques	Conseil plénier
Communautés paroissiales	Permanent	Provinciaux Secteurs Communautés	Conseil provincial et de communauté
Communautés paroissiales	Permanent	Communautés Église locale	Régulières
Diocèse	Régulièrement	Confrères	Régulières
Paroisses	Permanent	Provinciaux Évêques	Conseil plénier
Communautés paroissiales Centres spécialisés	2016-2019	Communautés paroissiales Centres spécialisés	Conseil plénier

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
3.4. Paroisse (suite)	Faire de nos paroissiens des missionnaires.	Pour y vivre un esprit missionnaire.	Par l'enseignement et la formation.
	Créer des commissions JPIC-RD.	Pour une vie plus juste et fraternelle avec les personnes.	Par la création de ces structures JPIC et RD.
	Créer des espaces sûrs et accessibles aux plus faibles.	Pour le respect et la dignité des personnes.	Par l'intégrité dans le ministère et l'aménagement des locaux et des outils de communication.
	Bonne gérance des biens temporels de la paroisse.	Pour plus de transparence et d'auto-prise en charge des paroisses.	1. Par une convention en due forme et par une bonne gestion des paroisses. 2. Sensibilisation des laïcs. 3. Audit de la paroisse.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Communautés paroissiales	Permanent	Confrères Communautés paroissiales	Annuelles
Partout	Permanent	Communautés paroissiales	Régulières
Dans nos lieux d'apostolat	Permanent	Conseil paroissial Délégué à la protection de l'enfance	Régulières
Paroisses	Permanent	Église locale Confrères économes	Régulières

3.5. Une Afrique qui change

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
Accompagner la recherche de démocratie et de bonne gouvernance	1. Faire connaître aux gens leurs droits et leurs devoirs. 2. Les renseigner sur le fonctionnement de la démocratie. 3. Dénoncer les formes de corruption.	Pour promouvoir paix, concorde, justice et développement.	1. S'informer, se renseigner et collaborer avec la commission diocésaine de Justice et Paix particulièrement en temps d'élections. 2. Créer et diffuser le matériel nécessaire à ces actions.
Promouvoir la réconciliation	1. Être médiateur. 2. Construire des ponts. 3. Former à la médiation.	Pour vivre ensemble et reconstruire l'unité.	1. Valoriser la différence. 2. Se former à la gestion et résolution des conflits, en chercher les causes et développer une stratégie de reconstruction. 3. Agir en collaboration avec d'autres groupes.
Promouvoir le dialogue avec les musulmans	1. Donner une image réaliste de l'Islam et des musulmans. 2. Aider à dépasser les préjugés et nouer des relations d'amitié avec des musulmans.	1. Pour habiter paisiblement la maison commune. 2. Pour se connaître et s'estimer.	1. Entreprendre des activités communes. 2. Se visiter lors des fêtes et événements marquants de la vie. 3. Se former sur l'Islam d'aujourd'hui via les personnes ressources et centres spécialisés tels que l'IFIC, l'école de la différence, ARCCE.
Attention particulière aux jeunes sans travail	Les pousser à se mettre ensemble pour créer des activités lucratives.	Pour valoriser leurs talents.	1. Par les mouvements de jeunes. 2. Par des coopératives. 3. Par des sessions de formation. 4. Par des aides à l'emploi.
Lecture des signes des temps et collaboration avec les différents organismes impliqués dans le social	1. Analyser le milieu. 2. S'informer sur l'actualité.	Pour discerner et agir en conséquence.	1. Entrer en réseaux. 2. Se former en analyse sociale. 3. Consulter AFJN, AEFJN, le 'Centre for Social Concern' (CfSC). 4. Participer au Forum social mondial et à la formation d'autres organismes tels que Caritas, Médecins sans frontière et autres.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Secteurs	Permanent Avant les élections	Comité JPIC-RD Communautés Paroisses Centres Église locale	Permanente Après les élections
Zones à conflits Communautés M.Afr., Communautés chrétienne de base, familles, écoles, centres	Dès que possible Formation initiale et permanente	Personnes ressources Coordinateurs JPIC- RD	Après chaque action Conseil plénier
Partout Communautés et lieux d'insertion	Permanent	Nos centres spécialisés (PISAI, IFIC, ARCRE, etc.)	Annuelle Conseil provincial
Dans nos lieux d'insertion	Permanent	Communautés Collaborateurs proches des jeunes Personnes ressources	Annuelle
Dans nos lieux d'insertion	Permanent	Confrères Provinces Organismes impliqués dans le social	Conseil plénier

3.6. La Mission en dehors de l'Afrique

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
Consolider notre présence où nous sommes hors d'Afrique	Nommer des confrères en première nomination, stagiaires, associés.	La Mission est partout où notre charisme est sollicité.	1. Dialogue et consultation pour identifier les besoins. 2. Établir les critères pour l'insertion.
Nouvelles insertions en dehors de l'Afrique	Écouter les appels de l'Esprit et établir des critères d'insertion conformes à notre charisme.	Pour apporter le souffle Missionnaires d'Afrique là où notre charisme est sollicité.	1. En dialogue et consultation avec le Conseil général, les Églises locales et les Provinciaux. 2. En participant à l'animation missionnaire et vocationnelle.
Les amis, ex-candidats et ex-confrères	Établir un réseau d'amitié et de coopération pour la Mission.	Pour partager notre charisme et soutenir la mission.	1. En favorisant des rencontres annuelles. 2. En gardant le contact par les médias sociaux. 3. Proposer des actions à mener ensemble. 4. Tenter l'expérience de jumelages.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Églises locales Monde africain Monde musulman Périphéries existentielles	Continue	Conseil général Conseil provincial	Annuelle
Là où notre charisme est sollicité	Dès que possible	Conseil général Conseil provincial	Annuelle
Provinces Secteurs	Permanent	Conseil provincial Animateurs missionnaires	Annuelle

3.7. Les migrants

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
Actions en faveur des migrants et déplacés	1. Mobiliser les confrères. 2. Accompagner les migrants et les déplacés.	1. Favoriser l'ouverture, l'accueil et la tolérance (Mt 25). 2. Répondre à l'appel du Pape (<i>Amoris Laetitia</i> n° 46).	1. En lançant des programmes de conscientisation et de prévention par nos centres existants et nos lieux d'insertion. 2. En encourageant les confrères engagés dans l'accueil et l'intégration des migrants. 3. En échangeant informations et publications. 4. Conférences, médias et réseaux sociaux.
	Accompagner les familles des migrants.	Idem.	Par l'accueil, l'écoute et le soutien social et scolaire.
Trafic humain	Identifier les situations de trafic et transmettre les informations aux organismes internationaux de défense des droits humains (AFJN, AEFJN).	Pour donner suite à la campagne anti-esclavagiste et libérer la personne humaine.	1. En collaboration avec les SMNDA et les commissions Justice et Paix. 2. En se documentant et en vérifiant les sources d'information (photos, enregistrements, etc.).

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Communautés Secteurs	Permanent	Personnes ressources Coordinateurs JPIC Organisations nationales et internationales	Conseils provinciaux
Communautés Secteurs Camps de réfugiés et déplacés		Communautés Église locale Services sociaux	Conseils provinciaux et de secteurs
Provinces Secteurs	Permanent	Conseil général M.Afr., SMNDA Organismes internationaux (AFJN, AEFJN) Commissions Justice et Paix Police locale Église locale	Les deux Conseils généraux Conseils provinciaux

3.8. Les périphéries existentielles

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
Les périphéries existentielles	1. Identifier les périphéries existentielles. 2. Discerner et choisir les lieux d'insertion et d'engagement de la communauté.	Promouvoir la dignité, la protection et le développement intégral de la personne, fidèles à l'Évangile et à notre charisme.	1. En faisant une analyse sociale. 2. En collaborant avec des organismes en faveur des personnes tels que les enfants de la rue, les enfants sorciers, les sans-logis, etc.
Liturgie et vie	1. Faire le lien entre le vécu et la Parole de Dieu. 2. Célébrer les appels de la Parole de Dieu sur la justice, la réconciliation et la paix.	Pour que la Parole de Dieu inspire, motive et engage.	1. Par la <i>lectio divina</i> : <i>lectio / meditatio / contemplatio / oratio / missio</i> . 2. En s'inspirant de la vie pour les homélies et les partages bibliques. 3. En préparant des liturgies prophétiques et en prenant le temps de prier.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Communautés Secteurs	Permanent	Confrères Organismes sociaux	Conseils de communauté de secteurs de province Conseil général
Lieux d'insertion et de rencontre	Permanent	Communautés Secteurs Provinces	Au niveau personnel et communautaire Récollections mensuelles

4. Formation

4.1. Formation initiale

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
Animation missionnaire et vocationnelle	Application des critères de sélection partout.	Pour une bonne sélection des candidats.	S'assurer que les animateurs vocationnels et l'équipe provinciale connaissent bien ces critères.
	Nommer des animateurs vocationnels.	Pour chercher des vocations et présenter des jeunes.	Bien discerner le choix des confrères à cette tâche et les y préparer.
	Utiliser les médias sociaux.	Pour se faire connaître et atteindre les jeunes.	En améliorant les nouveaux moyens de communication que nous avons déjà.
Candidats en formation	Améliorer le temps du stage.	Pour un meilleur accompagnement de nos candidats.	1. S'assurer que nos stagiaires soient nommés dans des communautés d'au moins trois confrères. 2. Présentations claires et sincères des candidats.
Renforcer les capacités des formateurs	Mettre en place des programmes, des sessions et des rencontres.	1. Pour leur propre croissance humaine et spirituelle. 2. Pour un meilleur service de la formation initiale et un meilleur suivi des formateurs.	1. Insérer des sessions formatives dans les rencontres des formateurs organisées par la Société. 2. En profitant des visites canoniques du secrétaire à la formation, du Provincial et du Conseil général.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Provinces Secteurs Sections	2016 – 2022	Conseil général Secrétaire à la formation Équipe provinciale Animateurs vocationnels Formateurs de la première étape	Rencontre des Provinciaux avec le Conseil général Conseil plénier
Provinces Secteurs Sections	2016 – 2017	Provinciaux Délégués provinciaux	Conseils provinciaux Conseils de secteurs
Provinces Secteurs Sections	Dès maintenant et toujours	Animateurs vocationnels Webmaster Tout confrère	Rencontres des animateurs vocationnels
Dans les lieux de stage	Dès maintenant	Provinciaux Délégués provinciaux Communautés responsables de stagiaires	À la fin de chaque année pastorale
Dans les lieux prévus pour ces rencontres et dans les maisons de formation	2017	Conseil général Secrétaire à la formation initiale Provinciaux	À la fin de chaque rencontre de formateurs Conseil plénier Chapitre de 2022

4.1. Formation initiale (suite)

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
Formation missionnaire	Repenser la formation.	Pour avoir une formation missionnaire plus adaptée au charisme et aux priorités des Missionnaires d'Afrique.	1. Renforcer la qualité de vie communautaire. 2. Relecture de journal spirituel. 3. Choisir les champs d'apostolat plus adaptés à la vie missionnaire. 4. Refaire la grille des présentations insistant sur l'honnêteté, la générosité l'attention aux autres et la transparence. 5. S'assurer qu'il y ait une présence féminine et des laïcs parmi les enseignants.
	Repenser la vocation de Frère.	Pour clarifier la spécificité de leur vocation et la rendre plus attirante pour un meilleur service à la mission.	1. Lancer une réflexion au niveau de toute la Société. 2. Organiser un forum spécial de tous les Frères pour avoir leur avis.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Dans toutes nos maisons de formation et les consortiums Secrétariat à la formation	2017 - 2018	Formateurs Consortiums Secrétaire à la formation	Conseil plénier
Au niveau de toute la Société	2017	Conseil général	Conseil plénier

4.2. Études spécialisées

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
Études spécialisées	Évaluer les besoins en personnel, ceux de la Mission et les aptitudes du confrère.	Pour répondre aux besoins réels de la Société et de la Mission.	1. Recensement régulier du personnel. 2. En diversifiant les endroits et domaines d'études.
	Application du Vade-mecum (voir chapitre 17 sur la formation spécialisée).	Pour une formation intellectuelle de qualité en vue de la Mission.	1. Tenant compte de la diversité de nos origines. 2. En communiquant le Vade-mecum à tous les confrères concernés.

4.3. Formation permanente

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
Formation permanente	Application du Vade-mecum, Formation chapitre 17.	Renouveau spirituel et humain des confrères.	En communiquant le Vade-mecum à tous les confrères.
	Participation aux programmes existants.	Pour une meilleure intégration dans la Mission.	En encourageant les confrères à participer aux sessions de formation et à se former continuellement.
Mandat de l'équipe de la formation permanente	1. Recensement des lieux et des personnes ressources. 2. Élaboration d'un plan stratégique de six ans.	Pour mieux répondre aux besoins de la Mission et des confrères.	1. Recenser lieux et personnes ressources. 2. Élaborer un plan. 3. Présenter le contenu des programmes et les mettre à la disposition de tous.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Secrétariat à la formation, Provinces	Permanent	Conseil général Secrétaire à la formation Provinciaux Confrères	Conseil plénier
Secrétariat à la formation, Provinces	Permanent	Conseil général Secrétaire à la formation Provinciaux Confrères	Conseil plénier

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Partout où nous sommes	Dès maintenant	Conseil général Provinciaux Secteurs Confrères	Conseil plénier, Conseils provinciaux, Équipes des animateurs
Partout où nous sommes	Dès maintenant	Conseil général Provinciaux Secteurs Confrères	Conseil plénier, Conseils provinciaux, Équipes des animateurs
Conseil général, Provinces, Secteurs	2017	Conseil général Équipe d'animation Provinciaux Délégués provinciaux	Rencontre des provinciaux, Conseil général, Conseil plénier

5. Au service des confrères et de la Mission

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
5.1. Accompagnement des jeunes confrères	Accompagne-ment spirituel et humain.	Pour une meilleure insertion apostolique et le développement humain des confrères.	1. En encourageant la lecture et le partage spirituel. 2. En insistant sur l'accompagnement spirituel.
	Accompagnement pastoral.	Pour une meilleure insertion apostolique et le développement humain des confrères.	1. Participation aux sessions du 1 ^{er} et 2 ^{ème} terme de mission, auto-formation et apprendre à apprendre. 2. Préparation à l'insertion pastorale à l'arrivée du jeune confrère. 3. Nomination dans des communautés d'au moins trois confrères. 4. Viabilité des communautés d'accueil. 5. S'informer sur ce qui se fait déjà dans les Provinces, Secteurs et Sections. 6. Assurer le temps nécessaire pour l'apprentissage de la langue locale et de la culture.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Provinces Secteurs Sections Communautés	2017	Conseil général Provinciaux Délégués provinciaux	2018
Provinces Secteurs Sections Communautés	2017	Conseil général Provinciaux Délégués provinciaux	2018

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
5.2. Le soin des confrères	Communication des procédures de nominations.	Assurer un bon discernement.	Information aux confrères concernés dans la façon de rédiger les lettres de nomination.
	Avoir des maisons pour confrères âgés.	Soin des confrères.	Lancer une étude de faisabilité.
	Collaboration avec laïcs professionnels pour le soin des confrères.	Offrir de meilleurs soins à nos confrères.	Collaboration permanente.
	Formation de confrères.	Formation de confrères dans les soins de santé.	Envoyer des confrères pour une formation dans les soins de santé.
5.3. Encourager le dynamisme missionnaire de nos confrères malades ou âgés	Animation des confrères dans les communautés de retraités.	Soutenir leur dynamisme missionnaire.	1. Organiser des sessions en utilisant par exemple celle de "Une ressource pour la Mission". 2. Encourager des célébrations liturgiques et sociales en communauté.
	S'assurer d'avoir des soins appropriés.	Soutenir leur dynamisme missionnaire.	1. Planifier des visites par les confrères du Secteur/ Province et confrères en congé. 2. Lien avec les maisons de formation, par ex.: via internet et encourager le partage d'expériences personnelles sur la Mission.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Généralat Provinces	Continue	Conseil général Provinciaux	Annuelle
Afrique et Asie	Assemblées postcapitulaires	Provinciaux	2019
Provinces Secteurs	Continue	Provinciaux Délégués provinciaux	Continue
Provinces Secteurs	Aussitôt que possible Continue	Provinciaux Délégués provinciaux	Juin 2019
Secteurs Communautés de retraités	Aussitôt que possible Continue	Sélection de confrères Provinciaux Délégués provinciaux Supérieurs de communauté	Continue
Maisons de formation et de confrères âgés	Aussitôt que possible Continue	Formateurs et candidats Confrères dans les Secteurs	Continue

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
5.3. Encourager le dynamisme missionnaire de nos confrères malades ou âgés <i>(suite)</i>	S'assurer d'avoir des soins appropriés. <i>(suite)</i>	Soutenir leur dynamisme missionnaire. <i>(suite)</i>	3. Lien avec les maisons de formation pour partager les événements d'intérêt. 4. S'assurer que le décor et l'environnement reflètent les expériences missionnaires. 5. Encourager et aider les confrères pour le service et l'animation dans leurs localités.
	Identifier et nommer des personnes pour prendre soin des confrères malades.	Fournir l'environnement adéquat que le confrère malade a besoin.	Identifier et nommer une personne qui prendra soin des besoins du confrère malade.
	Identifier et définir des structures adéquates pour le soin des confrères malades.	Répondre aux besoins des confrères malades.	1. Collaborer avec d'autres Congrégations et des centres de santé. 2. Modifier nos maisons M.Afr. 3. Construire de nouveaux centres.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Maisons de formation et de confrères âgés	Aussitôt que possible Continue	Formateurs et candidats Confrères dans les Secteurs	Continue
La Province où ces établissements sont situés.	Aussitôt que possible	Conseil général Provinciaux	Continue
Où il y a un besoin	En 2019	Conseil général Econome général Provinciaux Délégués provinciaux	Mi - 2019 Continue

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
5.4. Intégrité du Ministère	Promouvoir l'équilibre et la santé.	Pour être plus efficace, responsable, cohérent et fidèle.	Organiser et participer à des sessions.
		Pour un meilleur équilibre entre le travail et le repos.	1. Prendre un jour de repos chaque semaine. 2. Repos prolongé en dialogue avec la communauté.
		Aider les confrères à intégrer les traumas et les difficultés.	Offrir la possibilité de soins de santé professionnels.
	Protection des enfants et des adultes vulnérables.	Être plus responsable, cohérent et fidèle dans le ministère.	1. Formation des délégués nommés pour la protection. 2. Obtenir un diplôme.
			3. Formation de tous les confrères. 4. Les communautés décident comment rendre plus sûrs les lieux de travail et les communautés pour les enfants et adultes vulnérables. 5. Vérifier la moralité des candidats.
	Faire justice et charité aux confrères.	Être juste et miséricordieux.	1. Partager l'information avec la communauté. 2. Respecter les lois du pays et de l'Église.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Provinces Secteurs Communautés	Continue	Confrères responsables	Conseils provinciaux
Localement À l'extérieur de nos communautés	Chaque semaine Quand cela convient	Communautés et confrères	Communautés et confrères
Province d'origine	Durant le congé en famille	Professionnels responsables des soins de santé	Conseils provinciaux
Nairobi Ouagadougou Centre pour la protection des enfants à Rome	Juillet 2016 Janvier 2017 2017 - 2022	Coordinateur pour l'intégrité du ministère Trois confrères formés	Octobre 2017 Conseil général
Localement Communautés Provinces	2017 Renouveau des projets communautaires Recrutement	Protection des délégués Communautés Paroisses Directeurs des vocations	Provinces Annuelle par les Délégués à la protection de l'enfance Continue
Provinces Communautés Tous les niveaux de la Société	Quand cela est nécessaire En tout temps	Provinciaux Communautés Tout confrère	Provinciaux Continue Responsables

6. Gouvernement, structures et personnel

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
6.1. L'impact des structures sur la Mission (Leadership)	Formation de leaders.	Assurer une balance entre subsidiarité et collégialité dans le leadership.	Par une introduction à une session sur le leadership.
	Clarification des rôles et des tâches.	Idem.	En définissant clairement par écrit les rôles et les délégations.
	Clarification des termes civils et ecclésiastiques.	Idem.	En trouvant une terminologie adéquate et en harmonisant les statuts.
6.2. Notre mission en Asie	Restructuration.	Consolider le charisme de la Société.	Établir une nouvelle Section.
	Nouvelle insertion en Asie.	Idem.	Étude pour voir la possibilité d'une nouvelle insertion en Asie.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Provinces Secteurs Section	Janvier 2017	Conseil général Provinciaux	Janvier 2018
Provinces Secteurs Section	Quand on nomme de nouveaux leaders	Supérieur général Nouveaux Provinciaux	Continue
Provinces Secteurs Section	Janvier 2017	Conseil général Provinciaux Conseillers juridiques	Février 2018
Asie	Janvier 2017	Conseil général Confrères nommés et /ou originaires de l'Inde et des Philippines	Conseil plénier
Vietnam	Janvier 2018		Conseil plénier

7. Finances

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
7.1. Budget	S'approprier et superviser le budget.	S'assurer de l'usage efficace de nos ressources.	1. Participation effective de tous les confrères en agissant de façon plus responsable et en montrant plus de générosité envers la Société. 2. Révision mensuelle et trimestrielle du budget.
7.2. Viabilité des finances	Développer des projets générateurs de revenus.	Assurer un système financier durable.	1. Focus sur des projets de service. 2. Utiliser les critères de gestion des projets de la Société en conservant et développant notre réseau de bienfaiteurs.
	Assurer la transparence et la responsabilité à tous les niveaux.	1. Assurer l'intégrité. 2. Protéger nos ressources. 3. Promouvoir les investissements éthiques.	1. Formation des confrères et candidats dans la théorie et la pratique. 2. Vérification des comptes des paroisses et des projets par les économes provinciaux et des secteurs. 3. Audit externe de la Société à tous les niveaux. 4. En remettant toutes les rémunérations a l'économe.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Communautés Secteurs Provinces Maison généralice	Mensuel Trimestriel Continue	Tous les économes et trésoriers Tout confrère	Conseil plénier
Secteurs Provinces	Continue	Économes provinciaux Économe général Conseil général	Annuelle Conseil plénier
Communautés Maisons de formation Secteurs Provinces Maison généralice	Continue	Formateurs Économe général Provinciaux Délégués provinciaux Économes délégués	Conseil plénier

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
7.3. Propriétés	Plan stratégique de six ans.	Améliorer la gestion et l'utilisation plus efficace de nos propriétés.	1. Entretien régulier. 2. Observer les standards légaux et professionnels. 3. Former des confrères comme ingénieurs civils et impliquer ceux qui ont une formation dans ce domaine. 4. Former une équipe de confrères compétents pour la gestion de nos propriétés.
	Utiliser pleinement la maison généralice.	Profiter de l'investissement fait pour la rénovation de la maison généralice.	1. Considérer la location partielle du Généralat. 2. Continuer d'accueillir des prêtres et évêques Africains et des groupes. 3. Étudier les possibilités de collaboration avec les SMNDA.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Secteurs et Provinces	2017-2022	Conseil général Provinciaux Économe général Économes provinciaux	Conseil plénier
Maison généralice	2017	Conseil général Économe général Communauté de la maison généralice	Conseil plénier

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
7.4. Solidarité avec l'Afrique	Établir un bureau de soutien pour la Mission.	Coordonner et promouvoir les activités pour générer des revenus.	1. Trouver des moyens et des méthodes pour générer des revenus des bienfaiteurs. 2. Formation de confrères dans la gestion de projets réseaux avec les agences de financement. 3. Impliquer des laïcs professionnels. 4. Nommer un confrère compétent pour être responsable du bureau de soutien pour la Mission. 5. Collaboration avec le bureau de développement de Washington et d'autres bureaux de ce genre qui existent déjà.
	Administration du fonds de solidarité.	Exprimer notre solidarité avec les confrères et l'Église locale en Afrique.	Former un comité de 3 confrères dans chaque secteur pour examiner et recommander les applications de projets en respectant les critères du fonds de solidarité.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Europe (à spécifier)	1 ^{er} Janvier 2017	Conseil général Économe général	Conseil plénier
Provinces Secteurs	2017	Délégués et Économes des Secteurs Provinciaux et Économes provinciaux Économe général Conseil général	Conseil plénier

8. 150^{ème} Anniversaire

Domaine clé	Action	Pourquoi ?	Comment ?
150 ^{ième} Anniversaire de fondation	Continuer le programme existant.	Approfondir le charisme.	Suivre le programme réparti en quatre étapes.
	Activités communes avec SMNDA.	Favoriser l'esprit de famille de Lavigerie.	Partage à tous les niveaux.

Où ?	Quand ?	Qui ?	Évaluation
Maison généralice	Juin 2016- Décembre 2019	Conseil général et SMNDA	2020
Conseil général et Provinces	Juin 2016- Décembre 2019	Provinciaux Supérieurs locaux	2020

Table des matières

<i>Lettre au Saint Père</i>	3
<i>Réponse de Mgr Paolo Borgia</i>	5
<i>Lettre du Supérieur général</i>	9
 Définition – Choisir le sujet positif.....	17
1. Spiritualité.....	19
2. Vie communautaire.....	22
3. Mission.....	25
4. Formation.....	37
5. Au service des confrères et de la Mission.....	43
6. Gouvernement, structures et personnel.....	48
7. Finances.....	49
8. Ver le 150 ^{ème} Anniversaire.....	53
Plan stratégique.....	55

